


①

le 09.18 M^r Delmas 610 rue grand Cour
je suis contre ce projet.

→ Résumé non Technique du dossier de
Demande d'autorisation environnementale
voir Debut

- boue de separation: hydrocarbures,
- Piles et Accumulateurs
- huiles moteur et huiles de lubrification




vendredi 14 septembre 2018

Trois personnes viennent consulter le dossier sans
porter d'annotations.

~~Badoise~~

② Jeudi 20 septembre 2018 Catherine et Sylvie Tliquet
Rue du Doyon -

Sur le principe nous n'avons pas d'opposition
mais l'emplacement (si proche des habitations)
ne nous semble pas justifiée ; d'autres
terrains plus éloignés, plus proches de Charbonnières
restent disponibles et ils sont devenus
plus éloignés du centre du village. Nous
craignons des désagréments éventuels liés aux
odeurs. (voir plus sécurité!) Rapport MRAE
«Aucune quantification du niveau
d'odeur actuel n'a été réalisée»



MS

③ Jeudi 20/09/2018 M. Thibault - Stigny

Nous émettons des réserves quant à la proximité d'un tel complexe avec les habitations. Mesurons-nous bien les risques liés aux odeurs et au trafic routier (camions...)?
De plus, peu de communications au sujet et seulement un mois d'enquête publique...

~~Thibault~~

④ Lundi 24 sept. 2018 Madame PAVIOT

NON à l'usine de méthanisation

Les raisons

- Les odeurs que dégage une telle usine avec les CARNES.
 - Dévalorisation de notre patrimoine qui est à 600m.
 - l'écologie n'en parlons pas.....
 - Une école à 800m, je pense que les enfants sont en danger.
 - Les maladies botulisme, cancer (je sais de quoi je parle) et bien d'autres.
- Merci l'équipe de la Mairie.

⑤ Lundi 24.09.2018. M^r PAVIOT. Jean-Yves.

ETant allé sur le site de Harboué (28200) près de Chateaudun (qui ne tournait pas), ma première remarque sortant de voiture fut de constater une très mauvaise odeur nauséabonde.

Gêne parmi tant d'autres explosions, maladies, bruits, etc'etc.....

Bien sur, cette mini visite nous montrait que les bons côtés de la chose.

Enquête sur 4 personnes des alentours, 3 ont répondu qu'ils ressentait de fortes odeurs!!!

De tout ces graves faits, je refuse catégoriquement ce projet.

Maison à 400 m vol d'oiseaux, vents dominant etc etc...

grand. Merci M^r le Maire et son conseil municipal.

⑥ Mardi 25.09.2018 M^r Poir Alexandre

Je suis contre ce projet

pas de recul suffisant pour affirmer le 0 risque.

- Degagement d'échappement du moteur de combustion

- trop près des habitations

- odeur

- trafic routier augmenté

- m'apparait rien de positifs au final

Mardi 25/09/2018 M. ROZIER Philippe

40 rue de la grand Cour Marigny les Usages

⑦ L'évaluation des risques liés à l'émission d'odeurs, en particulier lors du déchargement des camions n'est pas suffisamment prise en compte, du fait de la proximité de habitations (Lotissement à 400m...). On peut imaginer également la prolifération des insectes (mouches...)

Je refuse ce projet.

Merci à M^r Le Maire et à toute l'équipe municipale.

Mardi 25 Septembre

M^r De Sousa Jori

30 rue de l'étang de Bucy

Marigny les usages

⑧

Je suis contre le projet suite a des recherches sur internet

Odeur

Sonores

Trafic routier

Baisse de l'immobilier

Paysage ex...

Vraiment un grand merci à M^r le maire et son équipe.

Mardi 25 septembre 2018

Eveline et J-Nicolas Villermoux
450^e rue de la Grand Cour
Marigny les Usages

⑨

Nous avons beaucoup de mal à croire que les nuisances occasionnées par l'implantation d'une telle usine puissent être aussi limitées que l'affirment les rapports. La qualité de vie à Marigny en serait énormément dégradée, sans parler des dangers potentiels.

Nous sommes tout à fait opposés à ce projet.

[Signature]

[Signature]

MS

Staudi

Henriques Emilia

06.89.01.96.66

(10)

Habitant de Staigny et proche de ce projet de construction nous sommes contre cette usine pour les divers problèmes qui seront liés à celle-ci. Nous sommes venus dans cette ville pour ses jolis paysages.

Grand merci à M^r le Maire et le conseil municipal

(protégez Staigny-les-Bois)

~~2409: M^r et M^{me} QUÉTARD Julien et Aurore~~

(11) Totalement contre ce projet. Impossible d'affirmer qu'il n'y aura pas d'impacts négatifs. Cette centrale va dévaluer nos habitations. Je pense que, malgré ce que M^r le maire peut affirmer, il y aura des nuisances défactives. N'y aura-t-il pas non plus des effets sur notre santé?! Pas contre cette centrale mais pas à Narigny et pas aussi proche des habitations. Je ne parle pas du trafic routier qui va croître considérablement. Aucun point positif à mon sens et j'aimerais bien savoir ce qui fait que M^r le Maire est attiré par ce projet?!

(12) Choisir d'implanter cette Centrale aussi près de habitations semble irréel. dans notre si beau village face aux champs ----

Il faut développer Marigny, oui ! mais pas à n'importe quel prix.

La commune a réussi le pari de faire venir les jeunes familles. Imposer ce genre de centrale pose plusieurs pb :

* Une sensation d'avoir été flouées (nous, jeunes familles) le risque 0 n'existant pas, comment accepter que cette usine puisse exister près de nos enfants ?!

l'odeur : j'ai pu discuter avec des habitants de la ferme St Aubin, ému a qui on avait promis qu'il n'y aurait pas de nuisance olfactive.

que penser du dégagement de gaz d'échappement du moteur de combustion ?

et le trafic* augmenté sur cette petite commune ?

la nuisance sonore jusqu'à 57 dcb, pensons à ceux qui habitent à côté !

Après les inconvénients pré-cités, qu'avons-nous à y gagner, nous Nantais.

* Cosnéty parc + Centrale = 10% →

N° Doré ~~11~~ 06 89616712

13) L'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Marigny Les Usages n'est pas sans risque. Le risque ZERO n'existe pas. Les porteurs de ce projet ont-ils les compétences requises? De plus pour les habitants il ya plusieurs risques de pollution. de pollution visuelle, implantation d'une usine proche des habitations.

Visuelles sonores, l'usine fonctionnera 24H/24 et 7J/7 avec augmentation du trafic routier (+ Cosmétique PARK).

Visuelles offensives comme le démonte lors d'installations similaires en France.

quel impact pour la santé? danger de bobologie, allergies etc.

NON à l'installation de l'usine, NON à la METHANISATION!!!

M. DRÉ Cédric - 015 rue des serments.

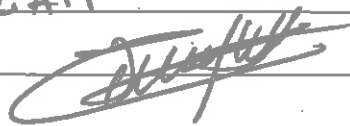
(0682501530) - 45760 Marigny Les Usages.



le 26/09/2018.

14) Nous sommes totalement contre le projet de la centrale Biogaz de Pugeire pour des raisons de sécurité (Risque d'explosion). Le site choisi est trop près des habitations, de l'école. Nous sommes venu à Marigny Les Usages pour la tranquillité.

M. et M^{me} FAUGAT



335 bis rue de la gare
45760 MARIGNY

(15)

Je suis contre le projet de centrale BIOGAZ.

Il y a d'autres projets d'innovation pour ENRICHIR notre commune.
ex: développement d'infrastructure pour les enfants (air de jeux etc).
pour les jeunes (air de jeux, stade de foot / basket, etc)

Je suis extrêmement déçu de la politique actuelle menée par monsieur le maire et son équipe.

M^r SE-LY Szyeon ~~310 rue du péage . 06.15.39.85.44.~~
M^{re} SE-LY Betty ~~(26/09/2018).~~

(Pensez aux enfants et à la qualité de notre environnement. MERCI).

- le 26/09/18

(16) Nous sommes contre l'implantation de cette centrale de biogaz pour les raisons suivantes :

- * RISQUE de fortes odeurs * impacts sur la population animale et végétale (p 10 du dossier centrale biogaz)
- * trop proche des habitations
- * augmentation du trafic routier
- * risque de problèmes de santé liés au sulfate d'hydrogène.

Il pourrait y avoir d'autre projet bien plus intéressant pour la commune comme la création d'un air de jeu pour favoriser l'activité sportive de chacun.

Nous comprenons l'intérêt d'installer une centrale comme celle-ci au niveau écologique, cependant nous pensons que cette construction fait se faire plus loin des habitations.

M^r FERRERA Marques PEREIRA Florian 130 rue du clavier
M^{me} VEIGNAL Astrid 45 760 Maigny Les Vignes

~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~

(17) de l'association pour la défense des intérêts des habitants de Louvres et de son environnement - AILE - a déposé au registre d'enquête publique ce jour le 27 septembre 2018, une page de remarques sur la centrale Biocroz, le long de la route à Marigny-les-Usages
le Président de l'AILE

M^r M^e Lozy, 250 rue du docteur.

(18) Quel manque de sérieux dans ce projet des terrains à l'entrée de la ZAC, du vert d'ouest vers les habitations, en trafic dans une zone de circulation elle-même écologique (vélo, piétonne ou équestre) Il y a forcément des gagnants (Mairie ? Politique ?) Nous sommes totalement contre le peu de considération de la population et ce projet.
~~Lozy~~

Fabrice REAL 100 rue de la Bijouterie

(19) Pollution visuelle: je prends ce chemin de randonnée (emprunté également par des enfants avec leur parents) pour aller travailler à 5h⁰⁰ du matin en VTT et je préfère voir les animaux évoluer sur ce milieu naturel proche du parc de Charbonnières. Cette usine a une image négative ainsi que le futur pontonnières ont plus leur place le long de la nationale. En outre pas de création d'emplois.

Mardi 2 octobre 2018.

(20)

M. et Mme FRACTION
280 rue de Lugny - Nainy.

Habitant depuis dans un lotissement du
haméau, nous sommes contre la construction
de cet établissement qui se situe à peu près
à 500m du lotissement cité. Hors mis les
nuisances olfactifs et sonores je mets aussi
un bémol sur la circulation qui devrait
s'accroître sur cette axe. Si nous voulions
nous installer près d'une usine que vous comptez
implanter sur le site nous n'avons
jamais fait construire à l'adresse
ci-dessus. Comptant sur votre sagesse
pour laisser les marchandises dans un cadre
campagnard qui a été choisi.

Cécilia Pemeat.

Président de l'association du lotissement le
Haméaux de l'Étang.

~~Signature~~